

# **Programme institutionnel du CRDI**

**d'ici l'an 2000**

**ARCHIV  
105967**



## **Mission du CRDI**

S'affranchir par le savoir.

## **Approche du CRDI**

La clé ? La connaissance.

*L'amélioration durable des conditions d'existence est liée au savoir: sa production, sa diffusion, sa propriété intellectuelle et son application.*

L'outil ? La recherche.

*La recherche entreprise dans un pays, et à son initiative, revêt une importance capitale pour la production des connaissances essentielles à son développement.*

L'agent ? La population.

*Le développement devient réalité lorsque les hommes et les femmes acquièrent la capacité de circonscrire eux-mêmes et de résoudre leurs problèmes locaux.*

L'objectif ? Le développement durable et équitable.

*Le CRDI s'attache à la production et à la mise en valeur de connaissances aptes à combattre la pauvreté et à améliorer la vie des populations.*

105967

# Programme institutionnel du CRDI

d'ici l'an 2000



mars 1997

ARCHIV  
341.1  
IDRC  
I 47F

## Le CRDI, un monde de connaissances

Le Centre de recherches pour le développement international est une société d'État créée par le gouvernement du Canada pour aider les chercheurs et les collectivités des pays en développement à trouver des solutions aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux auxquels ils font face. Associant les personnes, les institutions et les idées, le CRDI fait en sorte que les résultats de la recherche profitent équitablement à tous ses partenaires du Nord et du Sud.

© Centre de recherches pour le développement international 1997  
BP 8500, Ottawa, ON, Canada K1G 3H9

*This publication is also available in English.*



# TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction</b> .....	<b>5</b>
Contexte	
Enseignements du développement	
Fondements	
Collaboration canadienne	
<b>Stratégie en matière de programmes</b> .....	<b>14</b>
<b>Thèmes</b> .....	<b>20</b>
Sécurité alimentaire	
Exploitation équitable des ressources naturelles	
Protection de la biodiversité	
Emploi durable	
Stratégies et politiques pour des sociétés en santé	
Information et communication	
<b>Programmes complémentaires</b> .....	<b>25</b>
Diversification des recettes	
Communications institutionnelles	
Collaboration canadienne	
Information sur la recherche	
Évaluation	
Soutien des programmes	
<b>Annexe I. Bref examen du premier Programme institutionnel 1993-1997</b> .....	<b>28</b>
<b>Annexe II. Initiatives de programme</b> .....	<b>35</b>
<b>Annexe III. Secrétariats</b> .....	<b>36</b>





## INTRODUCTION

*De 1997 à l'an 2000, le CRDI continuera de se consacrer à l'amélioration des conditions de vie des gens au moyen de la recherche et de l'application du savoir. Il adaptera ses programmes et ses activités en fonction de l'évolution de son cadre de travail et jouera un rôle complémentaire à celui des autres instruments et initiatives du Canada en matière de coopération internationale.*

### Contexte

Il y a cinq ans environ, la stratégie du CRDI, intitulée *S'affranchir par le savoir*, mettait de l'avant l'idée que le travail en matière de développement se faisait désormais dans «un contexte entièrement nouveau» et que, par conséquent, il fallait le modifier considérablement. Elle exposait un ensemble de nouvelles forces appelées à changer du tout au tout la nature du fossé entre le Nord et le Sud et à transformer le fonctionnement des marchés, la gestion des affaires publiques, les structures sociales et l'environnement. Il y a cinq ans, de telles affirmations étaient accueillies avec scepticisme dans certains cercles. Aujourd'hui, on les considère dans toute leur évidence.

Plus que jamais auparavant, pour accroître de façon durable le bien-être de l'humanité, on est tributaire du **savoir**, c'est-à-dire de sa production, de sa diffusion, de sa propriété et de son application judicieuse. La recherche exécutée dans un pays donné et par ce pays est d'une importance primordiale pour la production du savoir que ce même pays peut utiliser à des fins de développement. Mais il lui faut pour cela des capacités scientifiques et technologiques nationales. Sans elles, en effet, il ne pourra même pas importer efficacement les connaissances dont il a besoin. Les capacités nationales représentent donc une condition préalable au développement. À cet égard, la division du monde est on ne peut plus frappante : 88 pour 100 des ressources et des capacités en matière de recherche dans le monde appartiennent aux 22 pour 100 de la population qui jouissent des deux tiers des revenus mondiaux sous leur contrôle. Plus des trois quarts de la population mondiale se partagent les 12 pour 100 restants des ressources en



matière de recherche; de plus, la répartition de ces ressources dans le monde favorise le Nord, mais leur répartition dans le Sud favorise l'Asie et l'Amérique latine. Ces régions comptent entre quatre et huit fois plus de scientifiques que l'Afrique par million d'habitants.

À mesure que le CRDI tente de corriger les inégalités qui existent quand il s'agit d'accéder à la recherche et d'utiliser ses résultats, les nouvelles **technologies d'information et de communication** jouent un rôle de plus en plus important. Celles-ci toutefois soulèvent un risque tout en étant une occasion à saisir. Il existe un **risque** bien réel que le fossé considérable que l'on observe entre les pays riches et les pays pauvres sur les plans de la richesse, des capacités technologiques et des ressources en matière de recherche se creuse encore davantage par suite de la négligence ou de l'application peu judicieuse des nouvelles technologies de l'information. Les pays pauvres, qui ont déjà pris beaucoup de retard, le sont un peu plus chaque jour. Cette «ségrégation en matière d'information» est un facteur de division et ceux dont les capacités sont déjà fragiles sont exclus. L'**occasion** à saisir réside dans l'application des enseignements tirés de l'expérience, d'une manière telle que les nouvelles technologies soient employées non pas comme des panacées mais plutôt comme des éléments d'un ensemble d'interventions régies par la nécessité de s'attaquer à certains problèmes humains. Ces interventions comportent des volets de connaissance et de formation et adaptées à la situation locale.

Le Canada s'enorgueillit d'être le pays au monde où l'on vit le mieux, s'appuyant pour cela sur les indicateurs servant à mesurer différents aspects de la qualité de vie que l'on retrouve dans le *Rapport mondial sur le développement humain* du PNUD. Toutefois, d'après les indicateurs économiques conventionnels, le Canada s'approche de la fin du siècle en sachant qu'il ne sera plus parmi les pays du G7 ni même parmi ceux du G15. Selon ces indicateurs, bon nombre de pays que l'on considère à l'heure actuelle comme étant «en développement» dépasseront certains des pays du G7, y compris le Canada. Pour demeurer dans le peloton de tête par l'exemple, et conserver son statut et sa réputation dans le concert des nations, le Canada aura besoin de s'ouvrir, d'établir des relations commerciales dynamiques, de prendre des responsabilités mondiales et de créer des réseaux de connaissances



nécessaires à l'élaboration de politiques judicieuses. Il aura encore besoin des deniers publics, mais ceux-ci iront s'amenuisant et seront de plus en plus consacrés à des partenariats, à des coentreprises et à la coopération internationale plutôt qu'à l'aide au développement dans sa forme traditionnelle. La démarcation entre le secteur public et le secteur privé sera de moins en moins perceptible. En ce qui a trait aux capacités scientifiques et technologiques, le Canada ne sera plus parmi les chefs de file pour l'ensemble des capacités; il devra trouver des façons de demeurer à l'avant-plan pour ce qui est de la qualité de ces capacités et de leur notoriété, comme des possibilités d'y avoir accès. Il sera par conséquent d'une très grande importance qu'il ait un accès efficace et judicieux au **milieu international de la science et de la technologie.**

La **politique étrangère canadienne**, énoncée dans *Le Canada dans le monde*, décrit le contexte dans lequel devra s'inscrire la nouvelle stratégie de programme du CRDI. On y reconnaît comme jamais auparavant l'interdépendance des pays à l'échelle mondiale, on y affirme qu'il n'y a plus de distinction désormais entre la politique étrangère et la politique intérieure, et on y précise que les efforts pour rendre les pays pauvres plus florissants seront tout aussi pertinents que les programmes nationaux en ce qui a trait à la prospérité de la population canadienne. L'aide internationale y est perçue comme «un instrument essentiel de la politique étrangère». On y mentionne aussi l'apport notable que fournit le CRDI à la sécurité mondiale en favorisant une évolution progressive dans les pays du Sud et en faisant porter ses efforts sur le développement durable. La manière dont le Centre s'y prend pour habiliter les populations des autres pays et pour faire en sorte qu'elles tentent de résoudre leurs problèmes au moyen de la recherche témoigne on ne peut plus éloquemment des valeurs et de la culture canadiennes qui sont appréciées partout dans le monde. En tant qu'élément constitutif de l'aide publique au développement (APD) du Canada, le CRDI contribue directement, dans son domaine de spécialisation, à la recherche au service du développement, à la réalisation de l'objectif global de l'APD qui est «de soutenir le développement durable dans les pays en développement afin de réduire la pauvreté et de rendre le monde plus sûr, plus juste et plus prospère».



## Enseignements du développement

Le Centre a évolué. D'un organisme qui définissait ses programmes de façon disciplinaire et sectorielle, il est devenu un organisme qui affecte ses ressources de programme à des initiatives dont la mise en œuvre est confiée à des équipes pluridisciplinaires. Cette transition est toujours en cours et le CRDI suit les choses de près à l'aide de consultations et d'évaluations tant externes qu'internes (on trouvera à l'annexe I une analyse du premier *Programme institutionnel*). Pour consolider son engagement à l'égard de la durabilité de l'environnement et de l'équité sociale, le Centre a recours à une démarche pluridisciplinaire en matière de soutien et de gestion de la recherche.

L'aide au développement, qui se déploie sur le plan humain, fait appel aux gouvernements, aux collectivités et aux populations. Le CRDI appuie la production de connaissances aux fins du développement. Les succès et les échecs du Centre, ces 25 dernières années, de même que sa persévérance, apparaissent de plus en plus comme le fruit des enseignements énoncés ci-dessous, qui sont tirés d'une évaluation des projets de développement.

- \* **Les sociétés bâtissent elles-mêmes leur avenir.** Une aide de l'extérieur est souvent nécessaire, mais elle ne représente pas un facteur suffisant pour enclencher le développement; pour qu'un partenariat réussisse, il doit y avoir un ensemble de valeurs communes. Peu d'organismes de développement ont une structure juridique et institutionnelle permettant de favoriser une aide vraiment désintéressée en matière de développement.
  
- \* **Le savoir est la clé et l'information ne peut se substituer au savoir.** Il faut comprendre l'information et se l'approprier pour la transformer en un savoir utile. Le CRDI sait par expérience que ce processus résulte surtout d'échanges interpersonnels qui se produisent dans un but précis. Ces échanges sont essentiels au succès de toute recherche visant à résoudre des problèmes. La recherche au service du développement n'est pas une démarche clinique, coupée de la réalité; elle se fonde d'abord et avant tout sur la collaboration entre les êtres humains, sur des gens ayant une même vision et un même programme de travail pour la réaliser. Compte



tenu de la pauvreté relative des institutions du Sud, il est essentiel d'appuyer l'établissement de réseaux pour lutter contre l'isolement intellectuel et pour que se concrétisent les synergies auxquelles donne lieu l'échange spontané d'idées et d'expériences.

- \* **Les démarches isolées ne donnent pas de résultats — il faut une démarche pluridisciplinaire pour s'attaquer à des problèmes complexes.** En Afrique, par exemple, c'est grâce aux efforts conjugués de la science, de la société civile et du travail communautaire que l'on obtient les résultats les plus prometteurs. Au lieu de partir d'une discipline pour tenter de résoudre un problème, il faudrait plutôt s'efforcer de partir du problème et se demander quelles sont les connaissances qui peuvent contribuer à le résoudre et de quelles disciplines ces connaissances sont issues. La science et la production de connaissances comblent l'écart entre les lignes de conduite et l'action.

## Fondements

*L'engagement à améliorer la vie des gens au moyen de la production et de l'utilisation du savoir est au cœur des activités du CRDI. L'utilisation durable et équitable des ressources mondiales et des ressources indigènes est tributaire d'un accès équitable au savoir et aux capacités de recherche, ainsi que de la participation directe des hommes et des femmes à la réalisation de leur progrès social et économique.*

C'est pour améliorer les conditions de vie des populations au moyen de la recherche et de l'application des connaissances que le Parlement du Canada a créé le CRDI et l'a doté d'un **mandat** d'une grande portée (*Loi sur le CRDI, 1970*) pour «entreprendre, encourager, soutenir et poursuivre des recherches sur les problèmes des régions du monde en développement». Dans l'exécution de son mandat, le Centre a mis l'accent sur l'encouragement et le soutien aux chercheurs du Sud pour qu'ils puissent faire des recherches dans leur propre institution et, ce faisant, il a aidé les régions en développement «à se livrer à la recherche scientifique, à acquérir les techniques innovatrices et les institutions requises pour résoudre leurs problèmes».



Les fondateurs du Centre ont également inclus dans la loi le pouvoir de «créer, maintenir et exploiter des centres de renseignements [...] et des installations en vue de la recherche». Le CRDI s'est servi de ce pouvoir pour créer et consolider des systèmes, des services, des réseaux, des technologies et des outils d'information et de communication au Sud et pour le Sud. Dans ce contexte, la **mission** du CRDI — **s'affranchir par le savoir** — c'est-à-dire aider les populations des pays pauvres à se prendre en main grâce au savoir, représente une contribution essentielle au redressement des inégalités dans la répartition de la prospérité dans le monde.

On a reconnu l'importance et la pertinence du mandat et de la mission du CRDI lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en 1992, à l'occasion de laquelle le Centre a été désigné comme l'un des organismes chargés de la mise en œuvre d'Action 21. Cela a entraîné d'importantes modifications aux programmes du Centre et a consolidé le rôle qu'il joue à l'échelle mondiale dans la promotion du **développement durable et équitable**.

Le nouveau programme institutionnel comprend trois dimensions stratégiques correspondant aux principales caractéristiques du développement durable et équitable; elles orienteront la mise en œuvre des programmes de 1997 à l'an 2000 :

- \* **un développement plus humain** — l'aspect du développement qui est lié aux conditions de vie des hommes et des femmes, englobe les systèmes politiques et sociaux, les modes de gestion des affaires publiques et les cultures, les valeurs et la religion;
- \* **une meilleure gestion de l'économie** — fondée sur la définition la plus large possible de l'économie, ce qui comprend des modes de répartition permettant aux particuliers et aux collectivités d'être maîtres de leur bien-être et de l'assurer à long terme;
- \* **une utilisation respectueuse de l'environnement** — à savoir des modes d'exploitation, de protection, d'évaluation, de surveillance et de gestion des écosystèmes naturels afin que les particuliers et les collectivités puissent tirer parti de leur valeur tangible et intangible tout en laissant cette valeur intacte, ou même en la développant pour les générations futures.



Depuis 25 ans, le CRDI favorise la création de capacités de recherches indigènes dans le Sud et mobilise ces capacités pour résoudre des problèmes liés à la pauvreté, souvent en partenariat avec le milieu canadien de la recherche. Dans le cadre de 6 000 projets menés dans 1 000 institutions réparties dans une centaine de pays, le Centre a établi une multitude de contacts, dont plusieurs sont reliés au moyen de **réseaux** de connaissances. Cela constitue un atout des plus précieux grâce auquel le Canada a accès à un réservoir pluridisciplinaire de savoir-faire dans des domaines précis du développement international et de la recherche sur les politiques.

Lorsque les considérations relatives aux **rapports hommes-femmes** font partie intégrante de l'analyse, cela influe grandement sur la pertinence du savoir qui émane de la recherche et sur l'efficacité avec laquelle ce savoir peut être appliqué. La recherche doit tenir compte des répercussions différentes qu'un changement pourra avoir sur la vie des hommes et sur celle des femmes. Tous les personnels du Centre sont conjointement responsables de veiller à ce que cela soit fait dans le cas des recherches financées par le CRDI. Le savoir-faire et le financement à cet égard, regroupés en un point central, donnent accès à une aide spéciale. Le Centre continuera de veiller à ce qu'un nombre adéquat de femmes et d'hommes de science, toujours attentifs à ces questions, participent à toutes les activités de recherche qu'il finance. Il veillera aussi à ce que les répercussions de la recherche, sur les femmes aussi bien que sur les hommes, fassent l'objet d'examen approfondis. De même, le Centre continuera de diffuser les conclusions des travaux de recherche sur les questions liées aux rapports hommes-femmes.

À Ottawa et dans ses sept bureaux situés dans les pays du Sud, le CRDI accueille un **noyau de compétences** représentant un vaste éventail de savoir-faire et d'expériences. Sa présence sur le terrain lui procure un avantage supplémentaire et vient enrichir sa connaissance particulière de la recherche et des conditions nécessaires au développement dans le tiers-monde. Le personnel de programme est versé dans maintes disciplines des sciences naturelles et des sciences sociales dont l'économie, l'éducation, la sociologie, l'anthropologie, la santé, la biologie, l'agriculture, l'écologie, les sciences politiques et l'information. Des liens sont établis entre ces compétences à l'interne et les réseaux de chercheurs dans le Sud.



Une étude de suivi socioprofessionnel effectuée récemment auprès d'un échantillon de plus de 4 000 chargés de projet du CRDI a permis de confirmer que l'établissement de relations professionnelles étroites entre le personnel du Centre et les chercheurs des pays en développement était essentiel à la création de capacités de recherche et à l'exécution de recherches appliquées.

Le Centre compte maintenir sa présence sur le terrain *malgré* les pressions financières. À *cause* de ces pressions, cependant, il entend trouver les modalités d'un meilleur rapport coût-efficacité pour remplacer celles qui existent présentement. Le Centre va examiner s'il peut confier davantage de responsabilité en matière de gestion de programmes à des institutions qualifiées du Sud et s'il peut prendre d'autres dispositions avec des partenaires canadiens.

Ces changements tiendront compte du caractère hétérogène du «Sud». Le Conseil des gouverneurs a décidé en 1990 que le CRDI accorderait une attention toute particulière à l'**Afrique** et il continuera d'en être ainsi. Cela se traduit de différentes manières à l'heure actuelle : plus du tiers des fonds de programme sont dépensés en Afrique, quatre des sept bureaux du Centre à l'étranger se trouvent sur ce continent et plus de la moitié des employés professionnels de programme à l'étranger travaillent à partir de ces quatre bureaux. Pour la période que vise le présent programme et même au-delà, le Centre est en train de mettre au point une vaste initiative, «Collectivités et société de l'information en Afrique», qui vise à préciser l'utilisation qui peut être faite des technologies de l'information et des communications pour aider les collectivités africaines à résoudre leurs problèmes et à réaliser leur potentiel de développement. L'initiative comporte des secteurs de concentration en Afrique orientale, occidentale et australe, secteurs qui sont ancrés dans chacune de ces sous-régions. On devrait pouvoir obtenir l'appui d'autres organismes donateurs et du secteur privé à cette fin.

D'ici l'an 2000, le CRDI compte accélérer le rythme de ses mesures pour modifier ses programmes et ses activités en **Asie**. Par cette transition, amorcée au début des années 1990, le Centre veut s'adapter aux importantes capacités de recherche de la région et à sa croissance économique. Il reconnaît la pertinence d'une diminution correspondante de l'aide au développement



«Nord-Sud» dans sa forme traditionnelle. Le Centre réduira substantiellement ses coûts de fonctionnement et utilisera ses ressources (ses subventions, sa réputation, son expérience, ses contacts et ses connaissances) pour que des relations se nouent entre les chercheurs de l'Asie et ceux du Canada et qu'elles puissent ensuite se poursuivre de manière autonome.

Les programmes et la présence du Centre en **Amérique latine et dans les Antilles** se fonderont sur des considérations semblables à celles qui vont s'appliquer en Asie, auxquelles s'ajouteront les intérêts particuliers du Canada dans cet hémisphère. Le bureau régional encourage fortement l'établissement de liens entre les ONG, les universités et les entreprises privées canadiennes et latino-américaines. Cette multiplication des liens, dans l'une des régions du monde où la croissance économique est la plus rapide, entraîne un partage de ressources avec d'autres groupes canadiens. Le bureau entend donc, au cours des années qui viennent, consolider les partenariats qui conviennent à l'intérêt croissant que le Canada porte à la région.

## **Collaboration canadienne**

Le Centre met déjà l'accent sur la connectivité dans les réseaux qui sont créés dans le cadre de ses programmes. Il compte favoriser l'établissement de liens beaucoup plus directs entre les chercheurs du Sud et les milieux de la science et du développement au Canada, à savoir les universités, les entreprises privées, l'Agence canadienne de développement international (ACDI), l'Institut international du développement durable (IIDD) et le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique (CIDPDD). Ainsi, d'ici l'an 2000, la collaboration canadienne sera établie sur des bases tout à fait différentes de celles qui existaient à la fin des années 1970. Tout au long de cette période, en effet, les pays en développement ont demandé un meilleur accès aux ressources scientifiques et technologiques du Nord, mais la plupart des demandeurs canadiens de subventions auprès du CRDI n'ont guère eu accès — s'ils l'ont eu — à de l'information sur d'éventuels partenaires de recherche dans le Sud. Dans les nouveaux réseaux du CRDI, on se penchera sur des problèmes particuliers; l'accès sera le même où que l'on soit au Canada. Le Centre continuera d'appuyer des projets de recherche



exécutés en collaboration, que ce soit pour enrichir les réseaux existants ou pour en lancer de nouveaux. Les Canadiens dont les activités sont fondées sur la connaissance et qui œuvrent dans une perspective internationale auront davantage de possibilités de contribuer à la recherche mondiale et d'en bénéficier. Le Centre donnera l'occasion à de jeunes chercheurs, journalistes et stagiaires canadiens d'œuvrer dans le domaine de la recherche au service du développement dans le cadre d'une formation scolaire ou d'expériences pratiques.

Le milieu scientifique et celui du développement au Canada sont également visés par d'autres activités du Centre en matière d'élaboration de programmes, de communications institutionnelles, d'évaluation, de vérification, d'analyse des rapports hommes-femmes et de gestion de l'information sur la recherche. Au moins 25 pour 100 des ressources de programme seront consacrées à toutes ces activités de collaboration canadienne pendant la période visée.

Il importe toutefois de souligner que les ressources en argent ne donnent qu'une idée bien partielle de l'ampleur de la collaboration canadienne. La création de réseaux de recherche — qui sont des établissements virtuels de recherche — entraînera une participation beaucoup plus grande du milieu canadien de la recherche, cela à un coût bien moindre qu'avant. Cette participation favorisera des échanges de plus haut niveau et de meilleure qualité avec les scientifiques des pays en développement et il en découlera des avantages mutuels quant à l'accès aux capacités de recherche et aux résultats. À ce jour, l'expérience acquise en matière de programmes a démontré qu'il y avait, au Canada, un vaste éventail de compétences d'une grande pertinence par rapport aux thèmes sur lesquels le CRDI se concentre. Le Centre entend donc tout mettre en œuvre pour mieux relier ce milieu à ses réseaux.

## **STRATÉGIE EN MATIÈRE DE PROGRAMMES**

Face au danger très réel d'une ségrégation en matière d'information dans le monde, il faut absolument veiller à ce que l'application des technologies de l'information se fasse de façon judicieuse



pour relier les compétences en recherche du Sud. Le CRDI concentrera ses programmes sur un nombre moindre de domaines et mettra tout en œuvre pour que **les membres de ses réseaux soient mieux reliés**. Il faut d'abord relier les chercheurs du Sud entre eux lorsqu'ils se penchent sur des problèmes communs, puis relier ces chercheurs avec les vastes réseaux d'information du Nord, en particulier du Canada. Le CRDI appuie un projet visant précisément à renforcer les capacités de maillage électronique des institutions qu'il subventionne dans les pays en développement. Il finance déjà un programme de maillage électronique en Asie, afin de favoriser une plus grande collaboration dans la recherche au service du développement en facilitant la tâche aux chercheurs lorsqu'il s'agit d'avoir accès à l'information, de l'utiliser et de l'échanger. Il compte intensifier les efforts amorcés en ce sens en Asie et financer des activités similaires en Amérique latine et en Afrique. Il sera ainsi possible de mobiliser une masse critique de ressources en matière de recherche, aussi bien sur le plan quantitatif que sur celui de l'éventail de domaines appropriés, pour susciter une amélioration tangible du bien-être des hommes et des femmes. Les liens établis entre les collectivités canadiennes et celles du Sud se traduiront par d'importants avantages mutuels et contribueront à faire du Canada un interlocuteur mieux informé et plus réceptif sur la scène internationale.

Dans ce contexte, les **objectifs généraux** du CRDI de 1997 à l'an 2000 seront :

- \* de favoriser et d'appuyer la production et l'application de résultats de recherche susceptibles de mener à des politiques et à des technologies pouvant améliorer les conditions de vie des habitants des pays en développement;
- \* de mobiliser et de consolider les capacités de recherche indigènes dans les pays de ces régions, en particulier les capacités ayant trait à des politiques et à des technologies visant à favoriser la santé et la prospérité des sociétés, la sécurité alimentaire, la biodiversité et l'accès à l'information.

Pour réaliser ces objectifs d'ici l'an 2000, le CRDI fera fond sur certains investissements antérieurs et sur l'impulsion donnée par ses programmes. Pour cela, il entend :



- \* financer des **initiatives de programme** ayant pour but d'établir ou de consolider au moins 15 réseaux régionaux et interrégionaux de grande envergure regroupant des institutions de recherche qui fonctionneront comme si elles faisaient partie d'une seule et même institution et seront reliées entre elles et avec les milieux du savoir au Canada et dans le monde;
- \* amorcer et poursuivre son soutien à au moins 12 consortiums regroupant plusieurs organismes donateurs ou **secrétariats** (dans lesquels il jouera un rôle de premier plan); ces secrétariats sont voués à la production de connaissances et à leur application à d'importants problèmes de développement ayant trait à des sujets particuliers, à des écorégions ou à des pays donnés;
- \* obtenir des fonds d'autres sources que la subvention qu'il reçoit du Parlement du Canada pour au moins 10 des réseaux de recherche et trouver des façons novatrices de mobiliser d'autres ressources pour la réalisation de la mission du Centre;
- \* examiner les nouvelles possibilités qui se présenteront durant la période visée.

Pour réaliser ces objectifs, le CRDI a défini ses programmes en fonction de problèmes particuliers de développement et des connaissances nécessaires pour les résoudre, et non de disciplines traditionnelles comme l'économie, la santé ou l'agriculture. Le Centre entend ainsi mettre en pratique et promouvoir une démarche holistique en ce qui concerne l'application du savoir au développement durable et équitable. Il estime que la gravité, la difficulté et l'urgence des problèmes qui sont liés à la pauvreté dans le monde justifient les risques inhérents à un tel changement dans la manière dont il aborde l'aide à la recherche au service du développement. Par cette démarche thématique, le Centre continue de chercher des moyens efficaces de promouvoir et de favoriser la recherche pluridisciplinaire.

Le champ général d'application des programmes du Centre s'incarne dans des **thèmes**. On compte six thèmes qui, regroupés, constituent le cadre de programme à partir duquel le Centre mettra en œuvre ses activités au cours des trois prochaines années et qui représentent les problèmes de développement vers lesquels



convergeront ses ressources. Ces thèmes abordent des problématiques connexes en matière de recherche, d'une manière quelque peu différente selon les conditions qui prévalent dans chacune des trois grandes régions du Sud. Le Centre a choisi ces thèmes en fonction de leur apport possible à l'atténuation de la pauvreté et au développement durable et équitable, des priorités des pays en développement et de son propre savoir-faire. Il s'agit des thèmes suivants dont on trouvera une brève description ci-dessous:

- \* Sécurité alimentaire
- \* Exploitation équitable des ressources naturelles
- \* Protection de la biodiversité
- \* Emploi durable
- \* Stratégies et politiques pour des sociétés en santé
- \* Information et communication

Dans le cadre de ces grands thèmes, le Centre financera des recherches par le biais d'**initiatives de programme** précises, lesquelles constituent à la fois le principal volet et l'élément moteur de sa programmation. Nous affecterons des fonds de programme à ces initiatives et non aux thèmes; ces initiatives seront dirigées par des équipes pluridisciplinaires du CRDI. Nous sommes en train de mettre en place ces initiatives de programme et nous les envisageons comme des réseaux fonctionnels, ciblant des lacunes particulières en matière de savoir et reliant les institutions participantes avec d'autres milieux pertinents. Certaines initiatives sont propres à une région et d'autres visent deux ou plusieurs régions. Elles ne se limitent pas nécessairement à un seul thème. En fait, à mesure qu'elles engloberont un nombre de plus en plus grand de disciplines, on peut s'attendre à ce qu'elles portent sur des questions relevant de plusieurs thèmes.

On trouvera à l'annexe II la liste des quinze initiatives de programme que le Centre compte financer au début de son prochain cycle de programmation. Certaines d'entre elles se poursuivront pendant toute la période visée. Nous mettrons également de l'avant, au cours des trois prochaines années, de nouvelles initiatives de programme que nous élaborerons au moyen d'études ciblées des possibilités envisagées; il s'agira d'**activités exploratoires**.



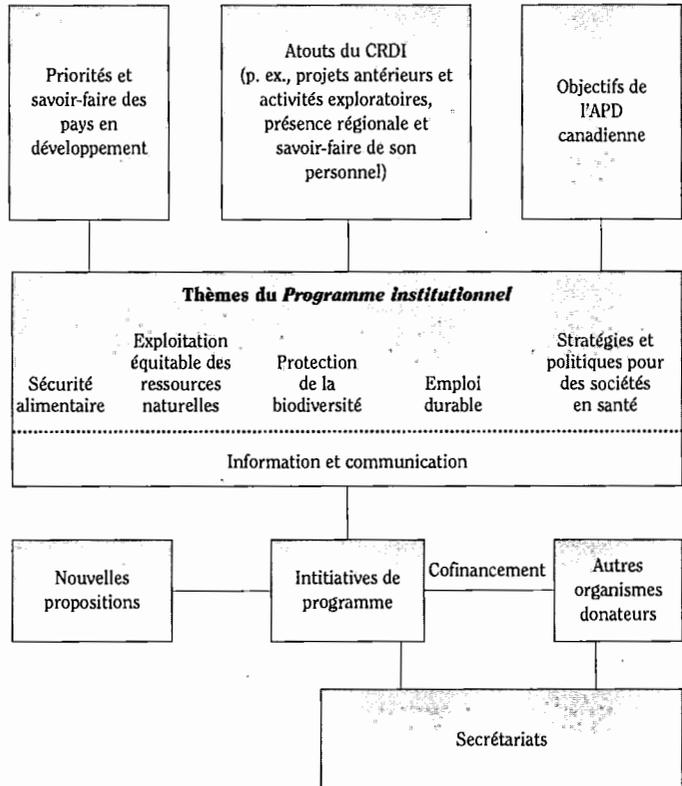
**Figure 1.** Quelques exemples de réalisations et de gains en matière de développement que le CRDI aidera à produire d'ici l'an 2000

- \* Politiques économiques tenant compte des répercussions sociales : les politiques d'ajustement macro-économique ont de graves répercussions sur les groupes vulnérables. Tous les aspects de leur bien-être sont touchés : emploi, santé et éducation. Le Centre appuiera l'élaboration de nouvelles politiques visant à réduire au minimum ces répercussions néfastes dans 12 pays d'Afrique et d'Asie. Les travaux porteront sur la situation socio-économique, le sexe, l'âge et l'origine ethnique des personnes touchées.
- \* Interventions visant à mettre fin à la dégradation des sols en Afrique subsaharienne : les chercheurs vont mettre au point et faire connaître différentes manières de faire cesser cette dégradation dans le cadre d'un réseau de recherche qui reliera les régions les plus touchées.
- \* Environ 15 pour 100 de tous les aliments consommés sur la planète proviennent de l'agriculture urbaine qui donne ainsi du travail à 800 millions de personnes. Les travaux de recherche auront pour but de réduire les risques pour la santé et de mieux faire accepter cette activité agricole qui deviendra de plus en plus importante pour assurer une nutrition adéquate dans le respect de l'environnement.
- \* Des outils, des méthodes et des indicateurs peu coûteux aideront ceux qui travaillent à la formulation et à la mise en application des réformes des politiques en matière de santé, d'éducation et de bien-être social. Ils seront conçus par un consortium regroupant des intervenants du Canada et de l'Amérique latine.
- \* Dans le bassin du Jourdain, on favorisera l'acquisition de connaissances sur le commerce de l'eau et on cherchera à empêcher les conflits entourant cette précieuse ressource.
- \* On renforcera l'apport de la biodiversité dans le secteur agricole par des méthodes participatives d'amélioration des plantes en Asie et en Amérique latine afin de préserver les variétés végétales.
- \* On établira de nouveaux modes de production pour permettre aux petites entreprises des pays en développement d'accroître leurs profits et de promouvoir l'emploi tout en protégeant l'environnement.
- \* On veillera à ce que l'utilisation des nouvelles technologies de l'information se répande équitablement parmi les habitants et les gouvernements des pays en développement.
- \* Un réseau offrira un « guichet unique » aux milieux de la recherche au service du développement d'Asie et des autres continents, afin qu'ils puissent échanger des connaissances; certains des membres du réseau seront reliés pour la première fois à Internet.
- \* Réduction des conflits au sujet de l'exploitation des ressources : En Asie, les tribus et les habitants des collines pratiquent l'agriculture itinérante sur brûlis depuis des siècles. On tentera de trouver des façons d'améliorer les pratiques traditionnelles, d'accroître les revenus et d'augmenter la fertilité des populations du nord-est de l'Inde, du Laos, du sud de la Chine et du Cambodge. En même temps, on s'efforcera de réduire au minimum la dégradation de l'environnement et les conflits avec les gouvernements.

La figure 1 donne des exemples de réalisations et de gains en matière de développement que le CRDI s'attend à obtenir d'ici l'an 2000 de certaines des initiatives de programme en cours. La figure 2 montre les liens qui existent entre les initiatives de programme, les thèmes et les forces qui ont mené à leur création.

La prestation des programmes au Centre est en outre étroitement liée à un ensemble de **secrétariats** auxquels un certain nombre de donateurs ont octroyé des fonds pour la réalisation d'un programme de recherche sur une longue période. Les secrétariats s'assurent de la pertinence des priorités de recherche et de l'utilisation efficiente des fonds. Bien que logés au CRDI, ils sont, pour la plupart, dirigés par une régie indépendante. On trouvera à l'annexe III la liste des secrétariats en activité au début du cycle de programmation.

**Figure 2.** Structure de programme





## THÈMES

### Sécurité alimentaire

L'on estime qu'en 2025 un milliard de personnes vivront dans l'insécurité sur le plan alimentaire. La croissance démographique rapide et l'urbanisation qui s'accroît entraînent une plus grande concentration de pauvres dans les villes et dans les zones écologiquement fragiles. Afin de réduire les pressions qui en découlent sur les systèmes de production alimentaire, les producteurs, en majorité des femmes, doivent rechercher une plus grande efficacité et réduire les effets néfastes de leurs activités sur l'environnement. Les travaux de recherche seront axés sur :

- \* la gestion efficace et durable des écosystèmes fragiles, comme les régions de hautes terres et de montagnes (dans les Andes et l'Himalaya et en Afrique centrale et orientale), les régions arides et semi-arides (en Afrique et au Moyen-Orient) et les forêts ombrophiles (en Amérique latine et dans les Antilles);
- \* les façons d'établir des liens dans la chaîne des denrées, depuis la production jusqu'à la mise en marché puis à la consommation, de telle sorte qu'il en résulte une valeur ajoutée maximale pour les denrées;
- \* l'agriculture urbaine et périurbaine qui est en train de devenir une importante source d'aliments et de revenus, mais peut mettre la santé en danger et opposer les ménages producteurs aux autorités municipales.

### Exploitation équitable des ressources naturelles

À mesure que la population et les revenus augmentent, il devient de plus en plus difficile, et plus que jamais auparavant, de partager les ressources de la planète entre les hommes, les femmes et les enfants d'aujourd'hui, de même qu'entre eux et les générations futures. Il faut des politiques et des programmes de gestion



axés sur la durabilité pour que les ressources puissent continuer d'apporter la croissance économique; il faut aussi pouvoir accéder de manière équitable aux ressources et qu'on puisse les adapter à des régions et à des groupes sociaux donnés. Le Centre appuiera des recherches portant principalement sur :

- \* les politiques de gestion des ressources destinées à certaines régions ou à certains pays qui se trouvent dans un vide politique par suite de troubles récents, comme le Cambodge et le Mozambique;
- \* les mécanismes de prise de décision qui favorisent l'intégration d'objectifs environnementaux, sociaux et économiques (de même que les obstacles à une telle intégration), surtout là où la propriété des ressources demanderait à être précisée (comme dans le cas des ressources de propriété commune) ou là où il y a partage de la propriété (comme dans le cas des fleuves et des aquifères à cheval sur plusieurs frontières nationales);
- \* les modes de gestion des demandes multiples et souvent contradictoires qui sont faites pour l'eau au Moyen-Orient et en Afrique.

## **Protection de la biodiversité**

La diversité biologique (soit la variété des organismes vivants et leur variabilité) est le capital à partir duquel nous produisons des aliments, des médicaments et des produits industriels. Ce capital est en train de disparaître à un rythme alarmant. La présence à Montréal du Secrétariat international de la Convention sur la diversité biologique fournit une occasion exceptionnelle d'accroître l'efficacité du travail que fait le Centre en matière de protection, de gestion et d'utilisation traditionnelle des ressources végétales et animales. Les travaux de recherche à cet égard porteront sur :

- \* les connaissances des peuples autochtones et des collectivités locales et les institutions nécessaires à la protection et à l'utilisation de ces connaissances;



- \* les moyens de protéger les ressources végétales et animales tout en les exploitant à long terme pour en tirer des produits alimentaires et naturels apportant des revenus;
- \* les manières de préserver la biodiversité tout en augmentant la productivité des entreprises fondées sur les cultures vivrières et les produits de la mer, en faisant appel à la participation des collectivités vivant de l'agriculture et de la pêche;
- \* des modèles novateurs pour les droits de propriété intellectuelle dans le but d'assurer un partage équitable des profits.

## **Emploi durable**

La création de sources d'emplois rémunérateurs et durables pour une population jeune qui s'accroît rapidement représente le grand défi que doivent relever la plupart des pays en développement. La structure économique de ces pays change — cela veut dire qu'il faut créer des millions d'emplois non agricoles dans un contexte de libéralisation des échanges, de concurrence à l'échelle mondiale et d'évolution technologique rapide. Il doit y avoir harmonisation entre, d'une part, la création d'emplois et, d'autre part, la protection de l'environnement, l'amélioration des conditions de travail et la participation des groupes défavorisés. Les travaux de recherche mettront l'accent sur :

- \* les politiques de croissance de l'emploi pour la fin des années 1990 et les choix qui s'offrent aux gouvernements des pays en développement en ce qui concerne la politique commerciale, la gestion macro-économique et les politiques régissant le marché du travail;
- \* les possibilités et les défis qui se présentent aux petites et moyennes entreprises (PME), en particulier les stratégies visant à promouvoir l'innovation et une meilleure gestion de l'environnement;
- \* les possibilités (positives et négatives) d'emploi qui découlent de l'évolution technologique, surtout des technologies de l'information et de la communication et des biotechnologies.



## **Stratégies et politiques pour des sociétés en santé**

Ni le progrès technique, ni la croissance économique ne peuvent garantir des sociétés «en santé», c'est-à-dire des sociétés en mesure de satisfaire les besoins fondamentaux des hommes, des femmes et des enfants en matière de santé, d'éducation, d'intégration sociale et de sécurité. En dépit des progrès remarquables effectués ces 50 dernières années en ce qui concerne les indicateurs du développement humain, 1,3 milliard de personnes vivent encore dans une pauvreté absolue et 1,2 milliard d'années de vie potentielles sont perdues chaque année en raison d'invalidités et de décès prématurés. Il faut de toute urgence élaborer des stratégies de prévention des maladies et des politiques visant à offrir des programmes sociaux efficaces à un coût abordable. Le Centre entend appuyer deux types de recherches : celles qui ont pour but de définir, de mettre au point et d'évaluer des interventions susceptibles d'améliorer les conditions de vie des gens; d'autres recherches viseront à promouvoir des politiques favorisant l'adoption et le soutien d'interventions et de programmes efficaces. Le Centre financera des travaux sur :

- \* la mise au point et l'essai de mesures de prévention des maladies au niveau des ménages, par exemple une meilleure eau potable et des moustiquaires imprégnées;
- \* le processus d'élaboration des politiques publiques (définition des besoins et formulation, mise en application et évaluation des politiques) pour les sociétés dans lesquelles les rôles dévolus à l'État, au secteur privé et aux ONG sont en train de changer;
- \* les expériences, heureuses ou ratées, de reconstruction sociale à la suite d'une guerre civile ou de perturbations.

## **Information et communication**

Ce thème aura un statut particulier : le travail dans ce domaine viendra compléter et appuyer celui qui sera fait dans le cadre des cinq autres thèmes. Les technologies de l'information et des communications (TIC) se répandent rapidement, mais il y a encore un



énorme fossé (qui se creuse de plus en plus, selon certains) entre «ceux qui ont accès à l'information» dans le Nord et «ceux qui n'y ont pas accès», surtout dans le Sud. Ce fossé est particulièrement large lorsqu'il s'agit d'administrer et de diriger activement l'élaboration, l'adoption et l'utilisation des TIC, et non plus de les accueillir passivement dans le cadre de transferts de technologie. Les TIC offrent malgré tout des possibilités extraordinaires pour ce qui est d'aider à créer des «liens de savoir» dans les pays en développement et chez les intervenants dans le domaine du développement, et aussi entre eux — autant de possibilités que le Centre s'engage à exploiter de manière à en optimiser les répercussions. Le Centre favorise et appuie le maillage électronique et l'utilisation efficace des TIC dans tous ses programmes et, de plus, il appuie la recherche et les réseaux ayant pour but :

- \* d'appliquer les TIC à la résolution de problèmes, à la prise de décisions et à l'accès aux connaissances ainsi qu'à leur transfert;
- \* de trouver différentes manières d'élargir la portée des réseaux et des TIC afin de répondre aux besoins des groupes de la base;
- \* de veiller à ce que le maillage et les TIC puissent être employés pour promouvoir l'équité en matière de développement (par exemple en appuyant des politiques visant à favoriser un accès plus fiable et plus démocratique aux systèmes d'information et une bonne gestion de ces systèmes), pour optimiser les effets positifs et pour réduire au minimum les effets négatifs de l'évolution de l'infrastructure mondiale de l'information (et de l'actuel réseau Internet) sur la vie économique, sociale et culturelle des pays en développement et de leurs populations.

Ainsi en est-il des travaux qui seront exécutés dans le cadre de l'initiative spéciale «Collectivités et société de l'information en Afrique», en cours d'élaboration, qui comprendront des recherches, des essais-pilotes et des interventions de développement dans ces trois domaines.



## PROGRAMMES COMPLÉMENTAIRES

### Diversification des recettes

En 1991, le Conseil des gouverneurs du CRDI a approuvé la stratégie intitulée ***S'affranchir par le savoir***, qui faisait état de l'intention du Centre de diversifier ses sources de financement. Depuis, le Centre a mis à l'essai maintes possibilités. À la suite d'un examen de ses expériences en la matière et d'études exploratoires, il a décidé de concentrer davantage ses efforts à l'avenir. Il privilégiera désormais les modalités de cofinancement avec d'autres organismes donateurs, ce qui permettra d'améliorer la coordination entre les donateurs et d'accroître les ressources totales consacrées à des activités données. C'est là quelque chose que le CRDI a toujours fait. Il arrivera parfois que le Centre, comme cela a été le cas par le passé, administre les contributions des autres. Une grande initiative sera lancée pour recueillir des fonds auprès des entreprises du secteur privé au Canada et à l'étranger et auprès d'autres sources philanthropiques. On s'adressera à ceux qui ont témoigné de la sympathie à l'égard de la mission du CRDI; les fonds iront à des initiatives de programme précises, et non à l'ensemble du Centre. Nous nous sommes déjà employés à faire connaître le CRDI comme un organisme dont on peut retenir les services par contrat dans le but de réaliser des projets pour d'autres organismes. Nous entendons tirer les enseignements qui se dégagent de cette expérience avant de la poursuivre sur une plus grande échelle.

### Communications institutionnelles

Des recherches pertinentes sur le plan scientifique et potentiellement valables peuvent se révéler inefficaces si l'on ne prête pas suffisamment d'attention aux communications. Pour réussir la mise en œuvre des programmes du CRDI, il faut bien faire connaître le travail du Centre auprès d'importants auditoires cibles (gouvernement, médias, milieu de la recherche, donateurs et monde des affaires), faire valoir les mérites des travaux de recherche et le potentiel de développement de certaines initiatives



de programme auprès d'éventuelles sources de financement et veiller à ce que les produits et les retombées des travaux de recherche financés par le CRDI fassent l'objet d'une diffusion efficace et attrayante aussi bien auprès des scientifiques que des profanes. Ce seront là les grandes orientations du travail des communications institutionnelles.

## **Collaboration canadienne**

Nous continuerons de promouvoir la collaboration et les liens avec les institutions canadiennes au moyen d'un ensemble d'activités conçues spécialement à leur intention.

## **Information sur la recherche**

L'un des rôles les plus importants joués par le personnel de programme du CRDI est celui d'intermédiaire entre les principaux clients du Centre, soit les chercheurs des pays pauvres qui sont souvent isolés et n'ont guère les moyens d'avoir accès aux bases de données, et les meilleures sources d'information spécialisée en recherche. Le CRDI compte terminer la mise en place d'un nouveau système fondé sur l'imagerie électronique en vue d'un meilleur accès à l'information au siège social et dans les bureaux régionaux. Grâce à ces différents moyens, le personnel du Centre sera en mesure d'offrir à ses clients un meilleur accès à l'information et un soutien intellectuel plus adéquat.

## **Évaluation**

Au CRDI, l'évaluation constitue un mécanisme d'apprentissage et non d'examen de la conformité. Si la responsabilité de l'évaluation incombe à tous les personnels du Centre, la Section de l'évaluation a pour mission principale de suggérer les meilleures pratiques, de créer des compétences, de concevoir des outils, d'appuyer des activités d'évaluation et de mener des évaluations à l'échelle du Centre. On cherchera surtout à élargir les *partenariats en matière d'évaluation*, au Centre même et avec des partenaires du Sud et des partenaires canadiens, pour mettre l'accent sur la fonction d'apprentissage de l'évaluation. On s'attachera à faire connaître



l'évaluation comme outil de planification et de gestion, à créer des compétences en évaluation et à évaluer l'utilisation et les répercussions de la recherche au service du développement. Il y aura chaque année au moins une évaluation stratégique sur des questions revêtant de l'importance pour tout le Centre, dans des domaines comme les effets de la recherche sur le développement et l'édification de capacités institutionnelles. Nous continuerons d'encourager les institutions partenaires du Centre à utiliser l'autoévaluation comme outil de gestion stratégique et nous adapterons le système d'évaluation du CRDI pour qu'il convienne à ses activités et à l'évolution du contexte dans lequel elles s'effectuent. Grâce à l'échange d'information et à la collaboration d'autres institutions et d'autres spécialistes de l'évaluation, tant au Canada qu'à l'étranger, nous pourrions continuer à exercer une influence dans ce domaine et à mieux faire connaître le Centre.

## **Soutien des programmes**

Outre son savoir-faire sur le plan technique, l'une des raisons pour lesquelles les autres organismes n'hésitent pas à confier au CRDI le rôle d'organisme d'exécution et l'administration de leurs fonds est l'excellente qualité du soutien financier et administratif qu'il offre, attribuable en bonne partie à sa présence sur le terrain. Le Centre tirera le meilleur parti possible des nouvelles technologies et examinera différentes manières de simplifier les procédures administratives, tout en s'assurant toujours de respecter des normes très élevées de service et d'assumer pleinement ses responsabilités fiduciaires. C'est sur ces fondations que pourront s'édifier l'efficacité optimale des programmes et la diversification des recettes.



# ANNEXE I

## Bref examen du premier *Programme institutionnel* 1993–1997

### Évolution et définition du *Programme institutionnel*

À la fin des années 1980 et au début des années 1990, le Centre a connu une période de réflexion stratégique qui a atteint son apogée en 1991, lorsque le Conseil a adopté une nouvelle stratégie intitulée *S'affranchir par le savoir*. Cette stratégie venait raffermir l'orientation qui sous-tend l'action du CRDI, à savoir que la capacité d'effectuer des recherches est une condition essentielle à la responsabilisation, d'une part, et fixer les grandes orientations et les principes directeurs du travail du CRDI pour les années suivantes, d'autre part.

Une fois cette stratégie adoptée, le Centre a connu, en 1991, une première grande restructuration accompagnée d'une réduction de ses effectifs. En 1992, il s'est vu confier un *mandat élargi* à la CNUED, à Rio de Janeiro, qui faisait de lui un agent de premier plan des interventions canadiennes visant à donner suite à Action 21. Le premier *Programme institutionnel* (PI) a émané de cet ensemble d'événements.

Au cours des deux premières décennies, les programmes du CRDI étaient définis en fonction de grands secteurs. Des fonds étaient attribués, par exemple, à une division des sciences de l'agriculture pour appuyer des projets de recherche en agriculture. Depuis 1993, les priorités de programme sont définies en fonction de questions ou de thèmes stratégiques en matière de développement. Six thèmes ont été retenus pour l'aide à la recherche dans le cadre du premier PI. Un pourcentage des fonds de programme a été attribué à chacun de ces thèmes. Les affectations ont été, pour la plupart, assez proches de ce qui avait été prévu au départ (voir le tableau 1).



**Tableau 1.** Affectations et répartition entre les thèmes dans le premier PI.

Thèmes	Répartition (%)	Affectations	
		1993-1994	1994-1995
Intégration des politiques environnementales, sociales et économiques (IPESE)	22,0	24,4	24,4
Technologie et environnement	20,0	20,1	17,7
Systèmes de production alimentaire menacés	19,0	21,4	21,9
Information et communication pour l'environnement et le développement	15,5	16,1	9,0
Santé et environnement	13,0	9,6	12,4
Biodiversité	10,5	8,4	14,6

On a également attribué des fonds pour l'aide à la recherche dans le cadre de plusieurs programmes à l'appui du développement durable et équitable (DDE), qui correspondaient pour l'essentiel à la structure de programme des divisions et aux centres de responsabilité qui s'y trouvaient.

En octobre 1994, le Conseil des gouverneurs a prolongé d'un an la période visée par le Programme institutionnel afin qu'elle prenne fin en mars 1997. À la suite des nouvelles réductions de la subvention du CRDI annoncées dans le budget fédéral de février 1995, le Centre a connu une deuxième grande restructuration accompagnée d'une réduction de ses effectifs l'été suivant. Cela a donné lieu à l'abolition des divisions de programme et à la répartition des ressources de programme entre des initiatives de programme (IP) précises devant être mises en œuvre par des équipes pluridisciplinaires. Le cadre de programme a été simplifié de sorte que les IP sont regroupées sous cinq thèmes axés sur le DDE; les programmes DDE distincts ont été abolis. On a ainsi considérablement réduit l'envergure de la programmation.

Le cadre de programme mis en place en 1996 est très différent de celui qui existait en 1993, tant par sa forme que par son contenu. En outre, d'importantes modifications institutionnelles sont survenues. La structure organisationnelle s'harmonise désormais beaucoup mieux avec une structure de programme établie en fonction de priorités de développement. Des équipes autonomes rattachées à des initiatives constituent le principal mécanisme de prestation



des programmes. Les méthodes de travail, les rapports hiérarchiques, les rôles et les responsabilités, l'obligation de rendre compte ainsi que les affectations budgétaires, tous ces aspects ont été considérablement modifiés.

## **Examen du *Programme institutionnel***

L'examen de la mise en œuvre du PI s'est effectué de façon constante au moyen de consultations et d'évaluations aussi bien externes qu'internes. À cette fin, il y a eu des contacts périodiques entre le personnel de programme et les chercheurs, des ateliers thématiques, des évaluations de projet et des consultations entre les employés en poste à Ottawa et ceux qui sont dans les bureaux régionaux. On a organisé des ateliers régionaux à Singapour, Abidjan et Lima pour définir les dimensions de la recherche sur l'IPÉSE, de même que des tables rondes sur le thème Information et communication pour l'environnement et le développement (ICED). On voulait tirer parti du savoir-faire technique et des interventions stratégiques de personnes s'intéressant au rôle des communications et des sciences de l'information dans le développement. En 1993, il y a eu une réunion générale des programmes qui a duré deux semaines et à laquelle ont assisté tous les employés de programme; ils y ont examiné les thèmes et ont discuté du déroulement des projets et de différents aspects liés à leur exécution. Lors de réunions ultérieures, on a commenté le processus d'élaboration de politiques et de planification et contribué à l'établissement des orientations du prochain PI.

## **Résultats obtenus**

Voici quelques exemples de réseaux et de projets qui illustrent bien certaines des principales caractéristiques du premier PI. Celui-ci mettait l'accent sur le maillage avec les donateurs de même nature, les interlocuteurs privilégiés et les chercheurs dans l'élaboration des projets. C'est là une caractéristique que l'on retrouve dans les initiatives de programme actuelles. De par sa démarche thématique, le premier PI a préconisé un plus grand recours aux mécanismes pluridisciplinaires et les contributions aux recherches sur les politiques ont favorisé les consultations intersectorielles. Dans les trois régions, le Centre a tiré parti des possibilités



inhérentes aux nouvelles technologies de l'information pour ce qui est de relier les gens et les idées.

- \* Le Réseau panasiatique (PAN) est un vaste projet de maillage électronique qui favorise l'accès aux technologies de l'information et relie à Internet des chercheurs et des institutions de plusieurs pays d'Asie, dont la Mongolie, le Viet Nam, le Laos, le Cambodge, Sri Lanka et le Bangladesh.
- \* Lancé par le CRDI, le Réseau international de recherche sur le bambou et le rotin a créé des débouchés pour ces deux produits et a contribué à la préservation des forêts tropicales en aidant à protéger les arbres autour desquels s'enroulent les tiges de rotin. Grâce à l'obtention de fonds additionnels d'autres donateurs, le réseau est maintenant en train de devenir un secrétariat sur le bambou et le rotin.
- \* Le Centre a appuyé les activités de réseaux d'études sur les réformes des politiques sociales en Afrique orientale et australe et en Amérique latine, dans le but d'examiner la pertinence des politiques et des pratiques dans le domaine social et de faire des recommandations susceptibles de favoriser une plus grande réceptivité aux besoins des populations locales dans ces régions.
- \* Le Centre a encouragé des chercheurs étudiant les aspects économiques de la viabilité de l'environnement à aborder ensemble des sujets de recherche émanant d'Asie du Sud-Est. Le réseau ainsi formé par le CRDI — le programme Économie et environnement pour l'Asie du Sud-Est (PEEASE) — est maintenant un consortium regroupant des organismes donateurs et des établissements de recherche qui travaillent de concert à la mise en œuvre d'un programme de recherche, de création de capacités et d'analyse des politiques dans cette région.
- \* Les activités du Réseau de recherche sur les plantes médicinales (Asie) portent sur trois domaines de programme : protection de la biodiversité, responsabilisation des collectivités et médecines douces. Depuis 1994, le réseau a recensé et décrit les plantes médicinales employées par les praticiens traditionnels, a mis au point des techniques culturelles et des techniques permettant d'obtenir du matériel génétique à valeur



ajoutée, et a étudié la fabrication et la mise en marché des produits. Durant la phase II, le réseau mettra l'accent plus particulièrement sur le rôle des femmes dans la culture, la cueillette, la transformation et la commercialisation des plantes médicinales en Asie.

- \* Un réseau sur les systèmes de production alimentaire menacés a vu le jour dans cinq pays d'Afrique orientale et australe. Il a pour but d'aider les particuliers, les ménages et les collectivités à faire face aux problèmes qui découlent de l'insécurité sur le plan alimentaire. Fondé sur l'action, il a recours à une démarche pluridisciplinaire et participative à laquelle prennent part des spécialistes des sciences sociales et des sciences naturelles, des travailleurs communautaires, des décideurs et des personnes touchées par ce problème.
- \* Plusieurs organismes donateurs ont conjugué leurs efforts pour mettre au point des indicateurs permettant de suivre de près les progrès effectués dans la réalisation du développement durable et équitable. Des études de cas ont été exécutées en Inde, au Zimbabwe et en Colombie. Les différents groupes échangent entre eux les conclusions de leurs travaux ainsi que les outils et les indicateurs qu'ils mettent au point. Les méthodes participatives jouent un grand rôle dans ce processus, les partenaires des collectivités retenues étant appelés à définir les dimensions de la durabilité et de l'équité qui s'appliquent à leur situation propre.
- \* Des organisations non gouvernementales et des établissements de recherche d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine travaillent de concert au sein d'un réseau mondial sur l'utilisation et la préservation communautaires des plantes et des légumes indigènes, contribuant ainsi à favoriser davantage la biodiversité et à mieux la préserver.
- \* Elada 21, l'atlas électronique d'Action 21, a été conçu de 1993 à 1996 avec l'aide qu'a apportée le CRDI à des personnes et à des organismes prenant part à la mise en œuvre des programmes d'Action 21. Grâce à cet atlas, non seulement le public a-t-il accès à des données des plus valables, mais les décideurs peuvent se documenter et justifier leurs décisions à l'aide des puissants outils que sont les systèmes d'information géographique (SIG) et l'hypermédia.



- \* On a fait appel au savoir-faire canadien en imagerie radar aux fins d'un projet auquel ont participé des scientifiques canadiens et certains de leurs homologues dans plusieurs pays du tiers-monde. Les participants se sont familiarisés avec Radarsat, le premier satellite de télédétection canadien, de même qu'avec l'utilisation des données radar pour la gestion des ressources naturelles. Le CRDI a financé ce projet mondial, conjointement avec le Centre canadien de télédétection, l'Agence spatiale canadienne et Radarsat International Inc.
- \* En 1995, dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation Ford, le CRDI a amorcé un projet visant à regrouper plusieurs ONG palestiniennes intéressées par des recherches sur les politiques favorisant le processus de paix et la progression vers l'autonomie.
- \* En Afrique du Sud, le CRDI et l'ACDI ont soutenu la transition vers la démocratie en aidant les chercheurs à se pencher sur les politiques relatives à l'économie, à l'industrie, à l'éducation, à l'administration locale et à la fonction publique. Le CRDI contribue maintenant à la reconstruction et au développement de l'Afrique du Sud en aidant le gouvernement à élaborer des politiques dans des domaines comme la gestion des affaires publiques, la gestion de l'environnement et les sciences et la technologie dans le cadre d'une activité cofinancée par l'ACDI.
- \* En janvier 1995, le CRDI a lancé une mission visant à promouvoir l'adoption de produits issus des biotechnologies sur le marché latino-américain, qu'il a appelée Initiative Canada-Amérique latine sur la biotechnologie, l'environnement et le développement durable (ou CamBioTec). Des études sont en cours pour en établir les priorités dans plusieurs pays; on prévoit aussi réaliser des études de base pour évaluer les répercussions socio-économiques et environnementales de certaines applications de la biotechnologie en agriculture.
- \* Plus de 40 institutions intéressées de l'écorégion des Andes sont membres du Consortium du développement durable andin (CONDESAN) qui oriente les recherches exécutées dans la région sur la gestion des terres et de l'eau, l'agriculture et l'entrepreneuriat à petite échelle.



- \* Des chercheurs du Kenya et du Ghana ayant bénéficié de l'aide d'un consortium international dont faisaient partie le CRDI, l'ACDI et l'OMS sont arrivés à la conclusion que l'utilisation, la nuit, de moustiquaires imprégnées d'insecticide permettrait d'éviter jusqu'à un tiers des décès d'enfants attribuables au paludisme en Afrique. On s'emploie maintenant à promouvoir le recours à cette mesure de prévention efficace dans les régions où la maladie est endémique.
- \* Le Programme de développement économique durable du Viet Nam, cofinancé par l'ACDI, appuie plus de 50 projets en gestion de l'économie et de l'environnement et en commerce.

## **Le passage au deuxième Programme institutionnel**

La période visée par le premier PI est sur le point de prendre fin et un **programme institutionnel intégré** a maintenant remplacé les perspectives divisionnaires. Selon les observations recueillies au Centre, on a également réussi, ces trois dernières années, à adopter une **démarche pluridisciplinaire en matière de soutien et de gestion de la recherche**. En 1994, les employés de programme ont rempli des *fiches* sur le PI dont sont extraites les observations qui suivent :

*Le PI en a fait [de la pluridisciplinarité] une caractéristique définitoire de bon nombre des nouveaux programmes du Centre. Je crois que d'importants progrès ont été accomplis dans ce domaine, et c'est là quelque chose de très difficile à faire.*

La **démarche thématique**, estime-t-on, «favorise la mobilisation des ressources intellectuelles et techniques des divisions et des bureaux régionaux autour d'idées susceptibles de changer le cours des choses.»

Le premier PI, de par son mandat lié à Action 21, a également raffermi l'engagement du Centre **à l'égard de la durabilité de l'environnement et de l'équité sociale**. Ces trois dernières années, on a reconnu et soutenu le rôle que jouent les méthodes participatives pour ce qui est d'atteindre ces objectifs.



## **ANNEXE II**

### **Initiatives prévues pour l'exercice 1997-1998**

1. *Foodlinks*
2. Gestion communautaire des ressources naturelles (Asie)
3. Terre et eau pour des écosystèmes localement durables et équitables (Afrique)
4. Solutions de rechange à la dégradation des ressources attribuable à la pauvreté (Amérique latine et Antilles)
5. Gestion de l'environnement urbain : agriculture urbaine
6. Commerce, compétitivité et renforcement des capacités dans le cadre de la réforme des politiques économiques
7. Effets microsociaux des politiques macro-économiques et d'ajustement (EMPMA)
8. Évaluation des réformes des politiques sociales
9. Consolidation de la paix et reconstruction
10. PMME, innovations et technologies
11. Écosystèmes et santé : répercussions sur la santé humaine et interventions dans les écosystèmes prioritaires
12. Utilisation durable de la biodiversité
13. Systèmes d'apprentissage (Afrique)
14. Liaisons mondiales pour la recherche ayant trait au développement durable et équitable
15. Collectivités et société de l'information en Afrique (ACACIA)



282288

## **ANNEXE III**

# **Secrétariats qui devraient être en activité en avril 1997**

- \* Réseau d'études sur la politique technologique en Afrique (BRAFO)
- \* Secrétariat international Bellanet (Ottawa)
- \* Projet de transition vers une politique nationale de l'environnement (BRAFA)
- \* Programme Économie et environnement pour l'Asie du Sud-Est (BRASI)
- \* Projet d'interventions essentielles en santé (Ottawa)
- \* Réseau international de forêts modèles (Ottawa)
- \* Initiative internationale sur le tabac
- \* Initiative pour les micronutriments (Ottawa)
- \* Stratégie sur la recherche halieutique internationale (Ottawa)
- \* Politique industrielle et commerciale (BRAFA)
- \* Gestion de l'environnement (BRALC)
- \* Réseau international de recherche sur le bambou et le rotin (BRASU)
- \* Bureau pour les initiatives en Europe centrale et en Europe de l'Est (Ottawa)

## **Pour Contacter le CRDI**

Siège Social

CRDI

BP 8500

Ottawa (Ontario)

Canada, K1G 3H9

téléphone: (613) 236-6163; télécopie: (613) 238-7230

Web: <http://www.idrc.ca>

### **Bureaux régionaux**

CRDI, BP 11007, CD Annexe, Dakar, Sénégal

CRDI, BP 14, Orman, Giza, Le Caire, Égypte

CRDI, PO Box 62084, Nairobi, Kenya

CRDI, PO Box 477, WITS 2050, Afrique du Sud

CRDI, Tanglin PO Box 101, Singapour 912404, République de Singapour

CRDI, 17 Jor Bagh, New Delhi 110003, Inde

CRDI, Casilla de Correos 6379, Montevideo, Uruguay